

Sujet : [INTERNET] Contribution

De : "leventlibre@yahoo.fr" <leventlibre@yahoo.fr>

Date : 13/12/2018 23:31

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

A l'attention de la commission d'enquête de la société CENTRALE EOLIENNE DES PORTES DE LA BRENNE

et de

Monsieur Michel FOISEL  
Monsieur Dominique LAMOTTE  
Monsieur Alain BOYRON  
Commissaires-Enquêteurs

Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous écrire, de pouvoir écrire à une commission d'enquête, alors même qu'un projet de décret propose de supprimer les enquêtes publiques à terme dans le cadre de futurs projets éoliens.

On ne peut vouloir un éolien démocratique et participatif et supprimer ce qui se rapproche le mieux de cette définition pour l'instant. J'espère donc que le gouvernement tiendra compte des 2965 avis exprimés, dont l'écrasante majorité se prononce contre l'expérimentation proposée.

Je constate qu'une deuxième enquête publique a lieu, avec les mêmes commissaires-enquêteurs. Lors de votre deuxième vote, tenant compte des avis du public, j'espère qu'un avis différent du premier pourra être se dégager.

J'émet un avis défavorable à ce projet pour ces raisons.

Les paysages typiques qui entourent Argenton sur Creuse, Celon et Vigoux, ont une identité marquée, qui ne s'accommoderait pas de ces objets industriels. J'y passe souvent, et cette idée me choque. L'appropriation sociale du lieu par les habitants et les personnes de passage serait menacée, je constate déjà la défiguration des paysages lors de mes déplacements en France, et j'estime cela intolérable de voir un cadre de vie de qualité complètement ravagé à terme.

L'éolien en France ne présente pas d'utilité particulière pour lutter contre le réchauffement climatique, l'électricité y est décarbonée à 95%, ce qui est une performance mondiale à pays comparables. Dire que l'éolien remplacera le nucléaire est une contre-vérité, la capacité garantie de l'éolien étant de 1%, il en est donc tout à fait incapable. Diminuer la part de nucléaire, obligera dans ces circonstances à augmenter la part du gaz naturel, donc nos émissions de CO2, ou bien à diminuer le facteur de charge du nucléaire et avoir simplement un doublet en surcapacités intermittentes.

Il est tout à fait incongru de porter nos efforts sur l'électricité, alors que la France n'est même pas capable de baisser ses émissions globales de CO2 et doit réviser ses objectifs à la baisse. C'est un sentiment d'immense colère, de voir tous nos paysages et nos lieux de vie ravagés, pour un résultat aussi désastreux. Le discrédit ne peut que gagner, et toucher des décideurs incapables de nous montrer un résultat tangible.

Il y aura atteinte sur le milieu des chiroptères. A mon sens et pas seulement au mien, les mesures de compensations qui pourraient être proposées, ne seraient qu'un droit à détruire de la biodiversité, le dérangement causé par l'arrachage des haies existantes sera préjudiciable au milieu existant, et les chiroptères auront un déplacement qui rencontrera malgré tout les aérogénérateurs. D'une manière générale ceux-ci ont tués 1,6 million de chauves-souris entre 2002 et 2015 alors que de soi-disant mesures de compensations ont déjà dues être prises pour tous ces parcs.

[https://www.lesechos.fr/24/11/2017/LesEchosWeekEnd/00100-029-ECWE\\_pourquoi-les-chauves-souris-ne-voient-elles-pas-les-eoliennes-.htm#ampshare=https://www.lesechos.fr/24/11/2017/LesEchosWeekEnd/00100-029-ECWE\\_pourquoi-les-chauves-souris-ne-voient-elles-pas-les-eoliennes-.htm](https://www.lesechos.fr/24/11/2017/LesEchosWeekEnd/00100-029-ECWE_pourquoi-les-chauves-souris-ne-voient-elles-pas-les-eoliennes-.htm#ampshare=https://www.lesechos.fr/24/11/2017/LesEchosWeekEnd/00100-029-ECWE_pourquoi-les-chauves-souris-ne-voient-elles-pas-les-eoliennes-.htm)

L'éolienne E6 est située à 200 mètres de l'aire de repos de l'autoroute et à 100 mètres de la D920,

L'éolienne E7 est située à 160 mètres de l'aire de repos de l'autoroute et à 250 mètres de l'axe de l'A20

La commission considère que les perceptions des éoliennes dans les photomontages ne reflètent pas totalement la réalité dans son premier avis (sic) et les explications de l'inénarrable Julien CALABRE sont insaisissables (resic)

Le matériel livré ne serait pas vraiment défini ????

Je considère objectivement que les avis de la commission lors de la première enquête publique sont globalement pauvres et bien trop courts, par rapport à d'autres rapports et avis qu'il m'a été donné de lire, notamment les rapport et avis et conclusions de Montchevrier.

Veuillez agréer, messieurs les Commissaires-Enquêteurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Rodolphe FRAPPART